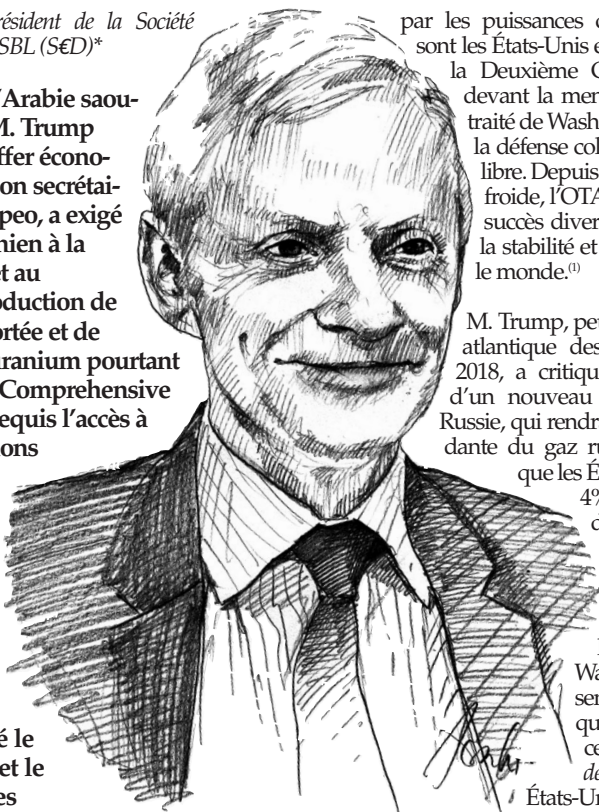


## OPINION

# Une constitution fédérale européenne, pour garantir notre sécurité et notre défense

Par Jean MARSIA, président de la Société européenne de défense AISBL (S&ED)\*

**E**ncouragé par l'Arabie saoudite et Israël, M. Trump cherche à étouffer économiquement l'Iran. Son secrétaire d'État, Mike Pompeo, a exigé la fin du soutien iranien à la Syrie, aux Houthis et au Hezbollah, de la production de missiles à longue portée et de l'enrichissement d'uranium pourtant autorisé par le Joint Comprehensive Plan of Action. Il a requis l'accès à une série d'installations pour des inspections inopinées. Il a incité les Iraniens à changer de leaders, ce qui ne peut mener qu'à une confrontation ou à une improbable capitulation sans condition. Il a invité le président Rouhani et le ministre des Affaires étrangères Zarif à quitter le pouvoir, alors que ce sont deux modérés. Pour quel résultat ? Les entreprises européennes, dont Airbus et les firmes automobiles, sont pénalisées, tandis que la Russie et la Chine développent leurs activités en Iran.



par les puissances continentales que sont les États-Unis et la Russie. Après la Deuxième Guerre mondiale, devant la menace soviétique, le traité de Washington a pourvu à la défense collective du monde libre. Depuis la fin de la Guerre froide, l'OTAN tente, avec des succès divers, de contribuer à la stabilité et à la sécurité dans le monde.<sup>(1)</sup>

M. Trump, peu avant le Conseil atlantique des 11 et 12 juillet 2018, a critiqué la construction d'un nouveau pipeline vers la Russie, qui rendra l'Europe dépendante du gaz russe. Il a rappelé que les États-Unis affectent 4% de leur PIB à la défense et que l'Europe en est loin. Les Européens n'ont pas objecté, comme le fait Stephen M. Walt, qu'ils dépendent beaucoup plus que la Russie, et que ce sont les budgets de défense des États-Unis qui sont excessifs. Ce professeur de relations internationales à Harvard estime que nos dépenses sont très inefficaces, faute d'unité de commandement et de décision politique. Si l'Europe dépensait deux fois plus, dit-il, cela n'augmenterait guère sa sécurité, mais bien le gaspillage. Pour lui, il vaut mieux sécuriser les frontières des États membres exposés aux flux migratoires qu'acheter des avions de combat furtifs, des navires de guerre ou des pièces d'artillerie.<sup>(2)</sup>

Le Conseil atlantique a pu se mettre d'accord notamment sur le fait que la Russie a violé les valeurs, les principes et les engagements sur lesquels repose la relation OTAN-Russie et sur le fait que le missile de croisière russe 9M729 Novator ne semble pas respecter le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire de 1987, sa portée semblant supérieure à 500 km. Le Conseil atlantique a donc réitéré la justification de sa capacité nucléaire et de sa défense antimissile balistique, mais celle-ci ne dispose toujours pas d'un système de commandement et de contrôle. Celui-ci sera de toute façon inopérant contre les engins hypersoniques russes et chinois.

Le Conseil atlantique a officialisé l'alignement de l'Alliance sur l'objectif politique américain de dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne et sur son hostilité à l'Iran, à cause de ses missiles balistiques et son activisme au Levant. Il s'est fixé pour objectif, en matière de mobilité militaire dans les milieux terrestres, aériens et maritimes, un délai de franchissement des frontières réduit à cinq jours, en synergie avec l'UE, pour la fin 2019, si possible, et au plus tard en 2024, soit 75 ans après la création de l'OTAN.

Le Conseil atlantique a officialisé l'alignement de l'Alliance sur l'objectif politique américain de dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne et sur son hostilité à l'Iran, à cause de ses missiles balistiques et son activisme au Levant. Il s'est fixé pour objectif, en matière de mobilité militaire dans les milieux terrestres, aériens et maritimes, un délai de franchissement des frontières réduit à cinq jours, en synergie avec l'UE, pour la fin 2019, si possible, et au plus tard en 2024, soit 75 ans après la création de l'OTAN.

Le Conseil atlantique a approuvé la force d'intervention 4X30<sup>(3)</sup> qui doit être opérationnelle en 2020, et la mise en place de deux nouveaux quartiers généraux (QG). L'un sera à Norfolk (Virginie), pour sécuriser les liaisons transatlantiques, l'autre en Allemagne pour gérer la logistique. En outre, un centre opérationnel pour la cybersécurité sera activé au sein des *Supreme Headquarters Allied Powers Europe* (SHAPE) à Mons.

En marge du Conseil atlantique, les ministres de la Défense de la Lettonie, de l'Estonie, du Danemark, de la Lituanie, du Royaume-Uni et du Canada ont signé la lettre d'intention créant un quartier général (QG) multinational de division Nord. Il coiffera des unités déployées au titre de la « présence avancée » dans les États baltes. Il sera intégré dans la structure de commandement de l'OTAN. C'est plus un signal politique qu'un outil militaire : un QG de division peut encadrer de 10.000 à 30.000 soldats, ici il va commander 2.000 hommes...

Il ne faudrait pas conclure de ceci que l'Alliance atlantique se porte au mieux.

A la veille de rencontrer M. Poutine à Helsinki, le 16 juillet, M. Trump a qualifié l'UE d'ennemi. Il s'en est pris à Theresa May et à Angela Merkel via Twitter. Mais est-ce vraiment grave ? Au cours de la rencontre avec M. Poutine, il a étalé l'inconsistance de sa stratégie, alors que depuis 2011 et sa conférence de Munich, nous connaissons parfaitement celle de M. Poutine, car celui-ci l'applique avec méthode et détermination. La Russie et la Chine n'ont plus besoin de nous convaincre que les États-Unis ne sont plus des alliés fiables, M. Trump s'en charge.

Que dire de l'UE ? M. Juncker a obtenu un répit dans la guerre commerciale que nous font les États-Unis. Il espère qu'ainsi, les ennuis seront pour son successeur... L'Europe se désagrège, parce qu'il

manque aux politiques professionnels la volonté d'aller vers une union toujours plus étroite. Ils ne se préoccupent que de se maintenir au pouvoir, et sont sans vision à moyen et à long terme.

Conscient de son écrasante supériorité économique, le gouvernement allemand bloque l'union politique. Le Royaume-Uni et la France font de même, au nom de leur statut de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, et supranationale : le fédéralisme.

Il est plus que temps de sortir l'Europe de la gouvernance selon la méthode diplomatique. Celle-ci est censée conduire à des compromis tenant compte des intérêts de chaque État membre, mais elle est dans l'impasse depuis 2005. Elle est trop lente pour bien gérer les crises. Nous le constatons depuis une décennie, la crise financière de 2008 ayant coïncidé avec le début de l'afflux de réfugiés et de migrants, 2015 n'ayant été que le sommet d'une crise trop longtemps niée par nos irresponsables politiques. Les États-nations s'avèrent partout incapables de traiter les problèmes globaux, comme la lutte antiterroriste, le réchauffement climatique, la pollution marine. Même au niveau continental, la maîtrise des flux migratoires échappe à nos gouvernants. Ces problèmes imposent de dépasser la division de l'Europe et du monde en États souverains. La ligne de partage politique ne se situe plus entre nations, comme pendant la Première Guerre mondiale, entre la liberté et le totalitarisme, comme pendant la Deuxième Guerre mondiale, ou entre le communisme et le capitalisme, comme pendant la Guerre froide, mais bien entre le nationalisme et le fédéralisme.

La cause première de l'impuissance de nos politiques est en eux-mêmes, mais l'unanimité requise par les traités fondateurs de l'UE n'aide pas. Ces traités font fi de l'intérêt général de l'Europe et de ses citoyens, pour privilégier le respect d'un processus qui protège la souveraineté pourtant illusoire des États membres. Résultat : le Luxembourg ou Malte ont plus de poids sur les décisions que 250 millions d'électeurs européens.

Cet esprit souverainiste explique en partie pourquoi, par trois fois, l'Europe a échoué à se doter d'une structure fédérale. Entre 1951 et 1954, l'Assemblée élargie de la Communauté européenne du charbon et de l'acier a produit un projet de traité constitutionnel. Paraphé par les gouvernements, mais il n'a pas été ratifié, notamment par l'Assemblée nationale française. En 1984, le Parlement européen a voté un projet de traité sur l'Union européenne, mais il n'a pas été approuvé par l'ensemble des gouvernements européens.<sup>(4)</sup> En 2005, le nouveau projet de traité constitutionnel, élaboré cette fois par une conférence intergouvernementale,<sup>(5)</sup> a été rejeté par un référendum en France et par une consultation populaire aux Pays-Bas. Le traité de Lisbonne, texte largement incompréhensible, a déçu les espoirs qu'il avait soulevés. La gouvernance de l'Europe reste inadéquate. L'unification de la politique étrangère et de sécurité est une illusion. L'instauration de votes à la majorité qualifiée n'a qu'une influence marginale.

L'autre partie de l'explication vient de ce que nombre de politiques, au premier rang desquels Altiero Spinelli, Valéry Giscard d'Estaing et Guy Verhofstadt, et de nombreux juristes, entretiennent une regrettable confusion : ils dénomment Constitution européenne un ou plusieurs traités, ce que l'électeur, généralement plein de bon sens, ne peut accepter. Les milieux académiques en prennent conscience et réfléchissent à doter l'Europe d'une Constitution fédérale.<sup>(6)</sup>

Il est grand temps de rappeler aux candidats aux élections législatives européennes de fin mai 2019 que les treize colonies américaines n'ont vraiment commencé à s'unir qu'en 1787, lorsque la Convention de Philadelphie a opté pour un gouvernement fédéral, doté de pouvoirs limités mais bien réels, car ils portaient sur la défense et sur les relations extérieures. Sur ce modèle, des députés européens, représentant divers États membres de l'UE, élus fin mai 2019, pourraient être les moteurs du changement, en rédigeant et en adoptant, par un vote majoritaire, une Constitution fédérale européenne, un pacte entre ces États et leurs citoyens.

Il nous reste neuf mois pour faire advenir une Europe fédérale et une défense européenne, juste après les élections au Parlement européen. En votant exclusivement pour des fédéralistes, nous augmenterons le nombre de ceux qui veulent répondre aux attentes de leurs électeurs : plus de sécurité, des frontières plus sûres, un poids réel sur la scène internationale, une monnaie plus forte, une réindustrialisation, la croissance et le plein-emploi.

\* [www.seured.eu](http://www.seured.eu)

1) Vue de Moscou, l'OTAN menace la Russie et assure la bonne exécution des décisions des États-Unis par leurs protégés.

2) Voir Stephen M. Walt, « NATO Isn't What You Think It Is » in *Foreign Policy*, <https://foreignpolicy.com/2018/07/26/nato-isnt-what-you-think-it-is/>, 26/7/2018.

3) Elle devrait permettre à l'OTAN de déployer 30 escadilles, 30 navires de guerre et 30 bataillons de combat et ce, dans un délai maximum de 30 jours.

4) En 1984, les députés européens veulent changer les structures existantes alors pour résoudre les problèmes de la construction européenne. L'Acte unique européen de 1986 résulte de leurs efforts. Il a permis l'établissement du marché commun, l'attribution au Parlement européen d'un certain pouvoir législatif, l'extension des compétences communautaires aux politiques environnementales et sociales, le soutien des régions moins développées de l'UE. Il a posé les bases de l'Union monétaire, en permettant de contourner les vetos britanniques et danois.

5) Le projet « Pénelope » de la Commission européenne voulait doter l'Union d'un traité constitutionnel et d'actes additionnels, dont le n°1 aurait été relatif à la défense, applicable aux États membres qui souscriraient à l'obligation d'assistance mutuelle en cas d'agression, aurait mis en place une capacité de décider et de conduire des opérations militaires sur des théâtres extérieurs en réponse à des crises internationales ou sur le territoire de l'Union en réponse à des agressions. Il aurait organisé le développement d'un marché intérieur des biens et services de la défense et celui de l'industrie européenne de l'armement, par des projets de recherche et des projets industriels communs. Voir notamment [http://www.senat.fr/europe/convention\\_2002const051202\\_fr.pdf](http://www.senat.fr/europe/convention_2002const051202_fr.pdf).

6) En mai dernier, dans ce journal, j'évoquais les idées échangées au palais des Académies de Bruxelles, le 19/4/2018, lors du colloque du Collège Belge sur « La modification constitutionnelle dans tous ses états », dans le cadre du panel 6 sur « Les institutions de l'Union européenne, après le Brexit : vers une Constitution européenne ? », présidé par Yves Lejeune (Université catholique de Louvain) et comportant Paul Dermine (Université de Maastricht), Marianne Dony (Université libre de Bruxelles), Hugues Dumont et Nathan Tulkens (Université Saint-Louis à Bruxelles).



## Ecofin Club Luxembourg

Lunch-rencontre avec David Berenger, le vendredi 21 septembre au Cercle Munster.

« La transition énergétique aux États-Unis et au Canada, et son impact sur le monde »



David Berenger, Vice President - European Business Development  
Tortoise Capital Advisors

Infos pratiques : de 12h à 14h15 - paf lunch 55€ htva pp  
Ouvert aux non-membres en formule découverte (max.1 visite)

Avec le soutien de



Envie de rejoindre l'Ecofin Club Luxembourg ?  
[www.ecofinclub.lu](http://www.ecofinclub.lu) - [contact@ecofinclub.lu](mailto:contact@ecofinclub.lu)